



CONFÉRENCE
DES
DIRECTEURS ET
DOYENS **STAPS**

SÉMINAIRE du 6 au 10 juin 2016

Faculté des Sports – Université Lille

Compte-rendu

Sommaire :

A – Travaux de la Conférence

- | | | |
|---|---|-----|
| 1 | Présentation du Séminaire | p.2 |
| 2 | Table ronde : Se professionnaliser dans les métiers du sport, enjeux, freins, limites | p.2 |
| 3 | Temps de travail : Blocs de compétences | p.3 |

B – Activité de la C3D

- | | | |
|---|--|-----|
| 1 | Le rôle politique de la C3D | p.4 |
| 2 | Les attentes des directeurs | p.4 |
| 3 | Convention cadre, conventions locales avec les fédérations sportives | p.6 |
| 4 | Informations diverses | p.7 |
| 4 | Renouvellement du Conseil d'Administration | p.8 |

Annexes :

- 1 *Les dossiers en cours*
- 2 *Blocs de compétences, méthodologie de travail*
- 3 *Appel à projet UNF3S – MOOC sur l'orientation en STAPS*

L'ensemble de la C3D remercie **Guillaume PENEL**, doyen de la Faculté des Sports de l'Université de Lille 2 pour la qualité de son accueil et l'organisation du séminaire.

41 Composantes présentes : Amiens, Angers, Avignon, Besançon, Brest, Caen, Calais, Cergy-Pontoise, Chambéry, Clermont, Dijon / Le Creusot, Grenoble, Le Mans, Le Tampon, Lille, Limoges / Brive, Lyon, Marseille / Gap, Montpellier, Nancy / Épinal, Nantes, Orléans, Paris Est Créteil, Paris XIII Nord – Bobigny, Paris Ouest Nanterre La Défense, Pointe-à-Pitre, Poitiers, Rennes / Saint-Brieuc, Rodez, Rouen, Saint- Étienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Valenciennes.

A – Travaux de la Conférence :

1) Présentation du séminaire :

Introduction par le Professeur Xavier VANDENDRIESSCHE, Président de l'Université de Lille 2

Le Professeur X. VANDENDRIESSCHE axe son intervention autour de trois thèmes :

- La tension sur les effectifs, notamment autour de la procédure de tirage au sort appliquée en STAPS qui ne trouve pas de solution à court terme, notamment en raison des répercussions potentielles sur le recrutement en PACES et dans d'autres disciplines ;
- La sélection au niveau Master, le texte n'autorisant pas la sélection à l'entrée en M2, les universités françaises ont des difficultés à s'imposer dans la concurrence internationale ;
- La possibilité à donner aux universités afin d'exercer leur autonomie au regard des conditions locales dans lesquelles elles conduisent leur mission.

Présentation du Séminaire par le Président de la C3D, Professeur Didier DELIGNIERES

En introduction, le Président reprecise le rôle politique de la C3D. Cette présentation est exposée dans la partie B du compte rendu (p. 4).

Le programme du séminaire est plus particulièrement centré sur les thèmes suivants :

- La professionnalisation dans les métiers du sport : table ronde et travaux sur les blocs de compétence ;
- La réflexion sur le rôle politique de la C3D et la place des directeurs (rôle, missions et problèmes rencontrés), les préoccupations des directeurs STAPS ;
- La vie associative de la C3D : AG, renouvellement et renforcement du CA ;
- Les informations générales et le suivi des dossiers en cours (cf. page suivante).

Les informations générales et le suivi des dossiers en cours :

Elles concernent pour l'essentiel :

- Les implications de la loi de modernisation de la Santé :
 - o prescription d'activités physiques,
 - o volonté de J&S de la prise en charge des maladies chroniques (au sein des BP JEPS),
 - o réunion au Ministère de l'Enseignement Supérieur (jeudi 9 juin) à laquelle ont assisté les représentants de la C3D, de la SFP-APA, de l'AFAPA et de l'ANESTAPS et dont l'objet était relatif à la rédaction des décrets d'application de la Loi Santé ;
- La position, pour le moins agressive, de l'ordre des kinésithérapeutes vis-à-vis des STAPS et le positionnement à tenir au regard des préparations Kiné dans les composantes STAPS ;
- La signature de la convention STAPS / Pharmacie ;
- La question des capacités d'accueil pour l'entrée en L1 ;
- L'adoption de la mention unique de Licence et les niveaux de réglementation pour l'exercice professionnel ;
- La sélection en Master ;
- Les conventions avec les fédérations.

Une synthèse descriptive des dossiers en cours est produite en annexe 1.

2) Table ronde : Se professionnaliser dans les métiers du sport, enjeux, freins, limites

Intervenants : M. Jean-Louis GOUJU, DGESIP Ministère de l'Éducation Nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche
Mme Renée AYMA, Ministère des sports – Direction des Sports
M. Sébastien BUISINE, branche Sport CNEA (syndicat patronal)
M. Bréwal SOYEZ-LOZAC'H, ANESTAPS

Animation : M. Laurent BEAUVAIS, Chargé de mission C3D

Contexte :

La loi du 5 mars 2014 est issue de l'accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle conclu entre les partenaires sociaux le 14 décembre 2013 et des nombreux exercices de concertation sur l'apprentissage, la représentativité patronale, le financement des organisations syndicales et patronales.

Cet accord sur la formation professionnelle a confirmé que la France peut se réformer profondément par le dialogue social. Les deux objectifs fixés par le Gouvernement dans le document d'orientation adressé aux partenaires sociaux ont structuré cette réforme, pour faire de la formation professionnelle à la fois un levier de la sécurisation de l'emploi et de la compétitivité de nos entreprises.

Dans le contexte d'une société en perpétuelle mutation, l'environnement socio-économique des universités est en évolution permanente. La place de la formation, initiale ou continue, joue alors un rôle majeur dans la construction et dans l'évolution du projet professionnel d'une personne. Relever les défis de la formation tout au long de la vie, devient, alors, un enjeu prioritaire pour favoriser l'égalité des chances mais aussi l'épanouissement de tout un chacun.

De multiples espaces de travail sont mis en place par les textes institutionnels, et les objectifs se doivent d'être rassemblés auprès de l'ensemble des acteurs de la formation, initiale ou continue, pour répondre aux futurs enjeux de la société de demain. Par le biais de ces enjeux, les blocs de compétences nécessitent donc une clarification à la fois sur leur nature et sur les modalités de construction et d'identification afin de favoriser l'accès à leur information (grand public et autres acteurs de la formation professionnelle).

Les deux questionnements exposés ont été :

- Dans une perspective de travail en coopération et dans des enjeux de professionnalisation des citoyens, quels sont vos attentes, vos craintes et vos objectifs concernant la formation professionnelle ?
- Après avoir pu exposer la vision de chaque intervenant, comment percevez-vous la mise en œuvre de cette professionnalisation au regard des différents éléments exposés ?

3) Temps de travail relatifs aux blocs de compétences

Introduction par Didier DELIGNIERES.

La définition de blocs de compétences en STAPS relève d'une démarche de lisibilité auprès des employeurs et des organismes certificateurs. Elle s'inscrit dans une évolution du schéma Formation Initiale / Formation Continue vers une Formation Tout au Long de la Vie permettant des parcours individualisés à l'appui de systèmes pédagogiques adaptés (pédagogie inversée, à distance, massé, ...).

Dès lors, les STAPS sont appelés à identifier au sein de leur offre de formation les blocs de compétences qu'ils développent déjà.

La méthodologie du travail est présentée par Guillaume PENEL (cf. Annexe 2). Les travaux des différents groupes ont permis d'identifier et préciser des blocs de compétences dans les formations suivantes :

- Sport éducatif et citoyen ;
- Entraînement sportif et préparation physique ;
- Ergonomie du sport ;
- Conception et gestion de projet ;
- Activités Physiques Adaptées et Santé.

Les productions restant à harmoniser, elles seront adressées en début d'année universitaire prochaine.

B – Activité de la C3D

1) Le rôle politique de la C3D et la place du directeur au sein de la C3D

Créée en 1989, la C3D est une association des directeurs d'unités et départements de formation et de recherche en STAPS. Son héritage récent se compose de trois étapes :

- celle de la structuration du paysage national des formations (présidence Jean BERTSCH),
- celle de la communication sur l'image des STAPS lors de la période de désaffectation (présidence Bertrand DURING),
- celle de l'établissement des contacts avec les autres disciplines universitaires (présidence Paul DELAMARCHE).

Légitime, la C3D est reconnue par ses tutelles et ses partenaires pour son sérieux et sa cohésion. La C3D participe avec les autres conférences disciplinaires et la CPU à afficher le point de vue des structures universitaires (cf. par exemple le débat sur la sélection en Master). Elle est également reconnue pour sa combativité dans les dossiers sensibles, sa communication, notamment dans les réseaux sociaux et auprès des agences de presse. Elle a notamment pour rôle de :

- définir les cadres de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire ;
- rendre lisible cette offre de formation tout en préservant la cohésion nationale, notamment afin de permettre aux étudiants de pouvoir s'orienter aisément d'une université à l'autre.

La C3D est également l'interlocuteur de référence des différents acteurs impliqués et gère les dossiers la concernant entre les différents ministères. Ces dernières années, la C3D a connu une évolution marquée, s'attachant à la reconnaissance des différentes structures qui la compose, quel que soit leur statut universitaire (UFR, départements, instituts privés, petites structures, statut public), à la mise en place d'une gouvernance représentative et diversifiée, à l'ouverture aux partenaires (association étudiante, partenaires professionnels).

Le rôle de la C3D ne s'oppose pas à l'autonomie des composantes, les adaptations locales sont nécessaires tout en permettant la mobilité des étudiants. La C3D est au service des directeurs, et des nouveaux directeurs, qui ont, de leur côté, la responsabilité de relayer l'information et de faire vivre dans les composantes.

Il est important de comprendre le fonctionnement de la C3D. La Conférence est une association de personnes physiques, directeurs ou doyens de structures STAPS. Le renouvellement des statuts a renforcé le pouvoir du CA qui constitue l'organe politique de la conférence. On ne peut qu'inciter les directeurs qui souhaitent peser au jour le jour sur la politique nationale des STAPS à en devenir membre.

Le séminaire de la C3D regroupe quant à lui les structures, chacune disposant d'une voix. Chaque structure peut être représentée soit par son directeur, soit par les collaborateurs qu'il juge bon de désigner, en fonction des thèmes abordés. Le séminaire est avant tout un lieu de travail, de mise en commun des informations. Il peut être élargi à des partenaires extérieurs.

Afin d'assurer la continuité dans le suivi des dossiers, la C3D a recours à des chargés de mission, rémunérés ou bénévoles.

2) Les attentes des directeurs

Le fonctionnement de la C3D correspond-il aux attentes des directeurs ? Au regard d'un absentéisme récurrent, de rappels de cotisations trop nombreux, d'un faible taux de réponse aux sollicitations, le conseil d'administration de la C3D a souhaité donner la parole aux directeurs tout à la fois sur les sujets, dossiers qui doivent être abordés que sur l'organisation des séminaires et des formes de travail qu'il convient d'adopter.

Les réflexions de groupe des directeurs ont permis de faire émerger quatre thématiques majeures de travaux pour la C3D, de structuration des séminaires et des formes de travail. Ces différentes propositions seront reprises par le conseil d'administration en vue de leur intégration aux ordres du jour des séminaires. Sans prétendre à l'exhaustivité, ces thématiques sont listées ci-dessous. Les échanges auxquels elles ont pu donner lieu ne sont pas reproduits ici.

- L'organisation et le fonctionnement de la C3D :
 - Gouvernance C3D :
 - présidence, légitimité, capacité à dialoguer avec les partenaires,
 - fonction politique et mission indispensable de défense des STAPS et des structures ;
 - Pouvoirs, moyens à la disposition de la C3D ;
 - Communication : de la C3D à la diffusion au sein des composantes (compte-rendu, travaux études, suivi des dossiers en cours, diffusion de bonnes pratiques, ...) ;
 - C3D = lieu d'échanges sur de grandes thématiques (à court terme, longitudinales) ;
 - Gestion des calendriers, des ordres du jour des séminaires (intégrant systématiquement des temps d'échanges, travaux en ateliers, retours d'expériences thématiques et instrumentés, ...) – *le temps de travail doit être le temps du séminaire* - ;
 - Améliorer la production des séminaires ;
 - Liens avec les partenaires anciens (sociétés savantes, ...) ;
 -

- La direction et le fonctionnement des composantes :
 - Les ressources humaines :
 - reconnaissance du rôle du directeur,
 - fonction, rôle de directeur adjoint, délégation de mission, de signature,
 - valorisations des collègues BIATSS (au-delà des primes), des tuteurs de stage,
 - intégration des vacataires dans le projet le projet pédagogique, gestion du nombre, liens avec les titulaires,
 - promotion : étapes, procédures, transparence, intégration des responsabilités administratives,
 - gestion des absences des collègues pour les jurys de concours ;
 - Vie collégiale au sein des composantes :
 - liens entre les personnels de différents statuts,
 - disparité de missionnement au sein des composantes,
 - reconnaissance des charges de mission, évolution vers une charge plus importante ;
 - Lien formation / recherche ;
 - Place de la recherche dans les composantes :
 - disparition de la présence directe dans les composantes de la recherche,
 - nécessité de conserver une recherche dans les composantes,
 - réalisation (ou non) des charges de recherche ;
 - Qualité dans les universités ;
 - Matériels et installations sportives :
 - négociation au niveau national pour les matériels sportifs,
 - mises à disposition et locations des installations sportives (quels outils d'observation ?) ;
 - Place du sport à l'université, les liens STAPS / SUAPS :

- intégration ?
 - masse critique de visibilité dans les processus de fusion des universités ;
 - Capacités d'accueil ;
 - Taux de réussite ;
 - Insertion professionnelle ;
 -

- Les étudiants :
 - Recrutements et réussite :
 - passerelles, intégration en cours de cursus,
 - poursuite d'études après la Licence,
 - niveau d'exigences pour poursuivre en Master ;
 - Place des étudiants dans les composantes :
 - dialogue,
 - intégration dans les conseils ;
 -

- Le développement des structures.
 - Liens avec les COMUE, développement des sites, position des STAPS ;
 - Liens avec les ESPE ;
 - Gestion des effectifs : offre de formation, diversification des parcours ;
 - Financement :
 - développement des fonds propres,
 - campagne Taxe d'Apprentissage,
 - partenariats ;
 - Usages des outils numériques et virtuels ;
 - Admission Kiné et capacité d'accueil limitée ;
 - Mise en place des conseils de perfectionnement ;
 -

3) Convention cadre, conventions locales avec les fédérations sportives

Depuis un an, une démarche de rapprochement a été entreprise entre la C3D Staps et les fédérations sportives désireuses de tisser des liens de partenariat. Le partenariat a pour objet la mise en œuvre d'actions communes dans le domaine de la formation et de l'accompagnement.

La convention nationale est un cadre type constitué d'articles et d'annexes. Les annexes précisent les conditions de déclinaison des conventions au niveau régional. La convention de gymnastique servira de modèle pour la signature des conventions à venir.

À ce jour, cinq conventions nationales lient les fédérations à la C3D (Natation 2011, Badminton 2012, Gymnastique 2015, Course d'orientation 2015, Judo 2016)¹. Dans chaque spécialité, un suivi des conventions est à assurer par une commission mixte dont la composition est précisée dans la convention.

Cette démarche est à articuler/harmoniser avec les partenariats que les différentes structures Staps ont pu établir par le passé avec des ligues régionales ou des comités départementaux. D'autres partenariats sont en cours et pourraient se concrétiser dans les mois à venir.

¹ <http://www.c3d-staps.org/doc.htm> puis choisir l'onglet « conventions ».

4) Informations diverses :

Le ministère des sports a mis en ligne deux outils concernant les **cartes professionnelles** :

- un outil permettant de consulter en ligne les titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité : <http://eapspublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Recherche>
- un outil permettant de demander sa carte professionnelle en ligne : <https://eaps.sports.gouv.fr/>

Détail : guide ici

http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/guide_utilisateur_cartes_professionnelles.pdf

L'**UNF3S**, Université Numérique Francophone des Sciences de la Santé et du Sport, fait part à la C3D, par l'intermédiaire d'Henry BENOIT (Grenoble), de son appel à projet concernant la création d'un **MOOC relatif à l'orientation en STAPS**. Le projet est décrit en Annexe 3 et le contact est Johann RAGE (Perpignan) : rage@univ-perp.fr

5) Renouvellement du Conseil d'administration :

La C3D a procédé à un renouvellement partiel de son bureau.

Président : **Didier DELIGNIERES**, directeur de l'UFR STAPS de Montpellier

Vice-Présidents : **Arnaud JAILLET**, directeur de la faculté des Sciences du Sport d'Amiens
Yannick VANPOULLE, directeur de l'UFR STAPS de Lyon
Lionel CROGNIER, directeur de l'UFR STAPS de Dijon / Le Creusot

Secrétaire Général : **Philippe MATHÉ**, directeur de l'IFEPSA Angers
Secrétaire Général Adjoint : **Hugues ROLAN**, directeur Département STAPS de Paris-Nord Bobigny

Trésorière : **Michelle SCHWARTZ**, directrice de la Faculté du Sport de Nancy

Le Conseil d'Administration s'enrichit de trois nouveaux membres :

Marie-Agnès FARGEAS-GLUCK, directrice du Département STAPS de Limoges
Aurélien PICHON, directeur de la Faculté des Sciences du Sport de Poitiers
Guy VERSHAVE, directeur du Département STAPS de Calais

La C3D tient à rendre hommage au travail réalisé par les deux membres sortants :

David LEROY, ancien secrétaire général, nommé Vice-Président de l'Université de Rouen
Xavier DEVILLARD, ancien trésorier, arrivé en fin de mandat à la direction du Département STAPS de Saint-Étienne